

## Un projet développé en toute transparence avec le territoire



Vue depuis la D22 au niveau du carrefour avec la D77 en direction du projet



Retrouvez plus d'informations sur le projet sur : [www.eolienfeytlaroche.fr](http://www.eolienfeytlaroche.fr)



LE PORTEUR DE PROJET

Depuis 2011, notre équipe, composée d'une vingtaine de personnes, développe des projets éoliens en France. Nos éoliennes déjà construites témoignent de notre savoir-faire et de la place primordiale que nous accordons au dialogue avec les élus, habitants et acteurs locaux de nos projets.

Filiale d'Envision (conception et construction d'éoliennes), nous bénéficions de la pérennité et du soutien d'un grand groupe industriel. Notre compétence de développeur associée au savoir-faire d'un fabricant assure de bénéficier de la meilleure expertise technique et financière.

CONTACT : Alexandra Gauthier / 06 37 56 08 07 / [contact@velocitaenergies.fr](mailto:contact@velocitaenergies.fr)

# Projet éolien de Feyt Laroche

Madame, Monsieur,

Les études sur le projet éolien de Feyt Laroche sont aujourd'hui achevées. Elles ont permis de définir un projet de moindre impact et de meilleure production d'électricité constitué de **8 éoliennes réparties sur les communes de Feyt et Laroche-Près-Feyt**.

Grâce à **des échanges réguliers avec les élus et les habitants intéressés**, Velocita Énergies, en charge du développement, a pu régulièrement répondre aux questions qui se sont posées sur le projet.

Afin de poursuivre cette discussion localement, l'équipe projet souhaite de nouveau se mettre à l'écoute de la population dans le cadre d'**une permanence d'information** : carte d'implantation, résultats des études, photomontages vous seront présentés dans le cadre d'une exposition sur le projet.

**Rendez-vous  
le mardi 10 décembre  
de 15h à 17h en Mairie de Feyt  
et/ou de 18h à 20h en Mairie de Laroche-près-Feyt  
pour échanger ensemble sur le projet !**



L'équipe Velocita Énergies

Vue depuis le hameau Jarasse à Laroche-près-Feyt



Retrouvez plus d'informations sur le projet sur : [www.eolienfeytlaroche.fr](http://www.eolienfeytlaroche.fr)

# Le projet en quelques chiffres...

## À plus de 700 mètres des habitations

La réglementation impose une distance de 500 mètres entre une éolienne et l'habitation la plus proche.

Dans le cadre de ce projet, Velocita Energies s'est engagée à ne pas aller en deçà de 700 mètres.

## 1 an et demi

d'études techniques et environnementales pour prendre en compte les enjeux du site dans la définition de l'implantation des éoliennes

## 8 éoliennes

dont 4 seront implantées sur la commune de Feyt et 4 sur la commune de Laroche-Près-Feyt

Environ  
**150 000 €**  
de retombées fiscales pour le territoire\*

Comme une entreprise, un parc éolien génère de la fiscalité qui est répartie entre la Communauté de communes et les communes d'accueil.

\*(dans le cas d'une éolienne d'une puissance unitaire de 2,5MW)

## 4 ateliers avec les riverains

Ces rencontres ont permis de présenter le projet aux riverains intéressés, au fur et à mesure de son avancement et de répondre à toutes les questions qui ont pu être soulevées.

## 1 porte-à-porte auprès des riverains

Peu après le lancement du projet, Velocita Energies a réalisé un porte-à-porte auprès des riverains de la zone d'étude afin d'annoncer le projet envisagé et de répertorier les principaux sujets qui questionnent.

## 4 réunions d'information et de travail avec les élus

Un dialogue rapproché a été initié avec les élus des deux communes pour leur permettre de suivre le développement du projet, de faire leurs remarques et de définir des mesures d'accompagnement à mettre en œuvre sur le territoire.

## 1 visite de chantier d'un parc éolien avec les élus

Le 5 octobre 2019, Velocita Energies a convié les élus de Feyt et Laroche-Près-Feyt à visiter le chantier de construction d'un parc éolien Entre Tille et Venelle situé en Côte d'Or.

Cette journée a été l'occasion pour les élus d'appréhender plus concrètement le fonctionnement d'un parc.

## 3 lettres d'information distribuées aux habitants

Deux lettres d'information ont déjà été distribuées en juillet 2018 et juillet 2019 pour expliquer le projet et son avancement. Vous pourrez retrouver ces documents sur le site internet du projet.

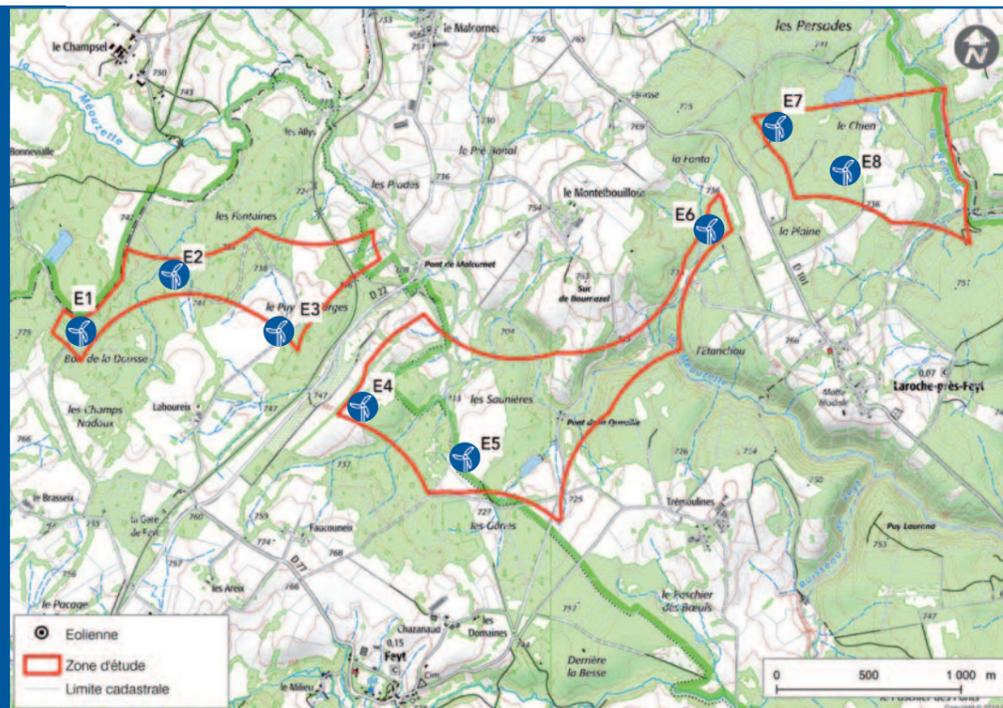
## UNE PERMANENCE D'INFORMATION À VENIR

Pour finaliser la démarche d'information auprès des habitants, Velocita Energies organisera une permanence d'information sous forme d'une exposition du projet le mardi 10 décembre. Vous êtes les bienvenus !

## Où seront implantées les éoliennes ?

Cette implantation, considérée comme la plus optimale au regard des enjeux du territoire, est le fruit des résultats des études techniques et environnementales, ainsi que d'une réflexion en concertation avec les élus et les riverains.

De ce fait, Velocita Energies a choisi d'abandonner le secteur sud afin de réduire significativement l'impact global du parc éolien sur l'écologie (rapaces nicheurs, chauves-souris) et afin de respecter une meilleure cohérence paysagère du site.



Visite du chantier du parc éolien entre Tille et Venelle situé en Côte d'Or



**2,5 à 3,5 MW**  
de puissance unitaire par éolienne, qui permettront d'atteindre **entre 53 700 et 61 300 MWh par an** (valeur dépendant de la puissance unitaire des éoliennes utilisées pour les calculs).  
Soit l'équivalent de la consommation électrique domestique, chauffage inclus, de 11 279 à 12 875 foyers.

Environ  
**16 000 à 18 000 tonnes de CO2 évitées par an**

Vue depuis Herment et le site inscrit de La Promenade des Murs

